REPORT TO THE HOUSE

Friday, December 11, 1992

The Legislative Committee on Bill C-227, An Act to amend the Criminal Code (desecration of the flag), has the honour to report the Bill to the House.

In accordance with its Order of Reference of Friday, June 12, 1992, your Committee has considered Bill C-227 and has agreed to report it with the following amendment:

Clause 1

In the French version only, strike out lines 5 and 6, at page 1, and substitute the following therefor:

"défigure, souille, mutile, piétine ou profane de quelque autre manière, le drapeau"

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (Issues Nos. 1, 2, 3 and 4 which includes this Report) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 11 décembre 1992

Le Comité législatif sur le projet de loi C-227, Loi modifiant le Code criminel (profanation du drapeau), a l'honneur de rapporter le projet de loi à la Chambre.

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 12 juin 1992, votre Comité a étudié le projet de loi C-227 et a convenu d'en faire rapport avec la modification suivante :

Article 1

Dans la version française seulement, retrancher les lignes 5 et 6, à la page 1, et les remplacer par ce qui suit :

«défigure, souille, mutile, piétine ou profane de quelque autre manière, le drapeau»

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (fascicules nos 1, 2, 3 et 4 qui comprend le présent rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

GILBERT PARENT, M.P.

Chairman.